

Image not found or type unknown



Oqtf plus d'un an et accident de travail

Par **fatiha**, le **18/08/2009** à **10:53**

Bonjour, merci de votre reponse, et je voudrai s'avoir sur l'article 3 ET 6 abrogé car moi j'ai été régulière avec une carte de séjour podant plusieurs années, mais je n'ai pas renouvelé cette année, et en plus j'ai eu un accident de travail avec une fracture et une opération, quelle sont mes droits par rapport à l'accident de travail et es-je protégée? MERCI POUR TOUT